

Sur les rives du Rombach...





L'équipe municipale de Rombach-le-Franc au service des habitants

Sommaire

Les finances	p. 4
Infos pratiques	p. 6
Et si on parlait de ...	p. 9
2014 en images	p. 14
Du côté de la CCVA	p. 19
Le coin des associations	p. 21
Nos joies, nos peines	p. 26

Le mot du Maire

2014 vient de s'achever, 2015 a débuté ; il est temps d'éditer ce nouveau numéro de votre bulletin municipal. Depuis la dernière édition, il s'en est passé des choses à Rombach, la plus marquante étant évidemment le renouvellement de l'équipe municipale. Composé de douze nouveaux élus et de deux conseillers ayant déjà siégé lors du mandat précédent, le conseil municipal s'est mis en action avec enthousiasme et détermination. Cette action est sous tendue par l'idée que les Rombéchants doivent pouvoir prendre la destinée de leur village en main ; deux conditions à cela : qu'ils soient bien informés et qu'ils puissent s'exprimer. Ce bulletin participe à la réalisation de la première condition ; complété par l'arrivée prochaine d'un site internet dédié aux Rombéchants et la mise en œuvre de réunions publiques trimestrielles (3 en 2014), il pourrait aussi, si vous le souhaitez, vous permettre de vous exprimer. Un comité de rédaction a été créé. Avis aux amateurs !

2014 a également été une belle année de réalisations au profit des rombéchants : quai TER sur la place des fêtes, ouverture du Couarail grâce à l'action des bénévoles du CARF, mise aux normes du stationnement, de l'accueil et des sanitaires de l'espace R. Hestin, deuxième tranche d'assainissement collectif route de la Hingrie. Elle a vu de nombreux bénévoles participer aux actions lancées par la municipalité (Ochterputz, rempotage et embellissement, décoration renouvelée à chaque saison, début du défrichage du rain de l'annot...) ; qu'ils en soient tous ici chaleureusement remerciés !

2015 risque d'être d'un autre tabac, notamment en raison des baisses drastiques des dotations de l'Etat. Pour y faire face, dans les années à venir, il n'y a pas d'autres choix possibles que de faire encore des économies de fonctionnement, de limiter les investissements ou d'abaisser le niveau de services offerts aux habitants. Raison de plus pour ne compter que sur nous en faisant preuve de solidarité et d'engagement. Chacun d'entre nous, à son niveau, a sa pierre à apporter à l'édifice. Rassemblons nos énergies, avec enthousiasme et dans la bonne humeur. Donnons tort aux grincheux de tous poils, combattons ensemble les incivilités qui pourrissent notre quotidien, abattons le pessimisme ambiant, retrouvons nous, chaque fois que l'occasion nous en est donnée, pour réfléchir, discuter et agir pour le bien de notre village et de notre vallée.

Que 2015 vous soit sereine et radieuse ! Que chacune et chacun puisse reconnaître, profiter et partager les petits bonheurs de la vie quotidienne qui ne manqueront pas de se présenter !

Bonne lecture
Votre Maire, Jean Pierre HESTIN

Les Finances

Budget 2014

Le budget de la commune est divisé en 4 budgets qui doivent tous être équilibrés. Il se compose du budget général et de 3 budgets annexes: camping, CCAS (centre communal d'action sociale) et Eau-Assainissement.

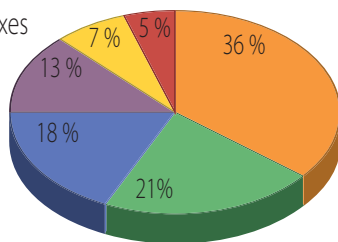
Chaque budget est divisé en deux sections : « fonctionnement » (ou exploitation) et « investissement » ; chacune de ces deux sections comprend deux parties : « recettes » et « dépenses ».

Budget Général voté en 2014

Fonctionnement : 875 000 euros

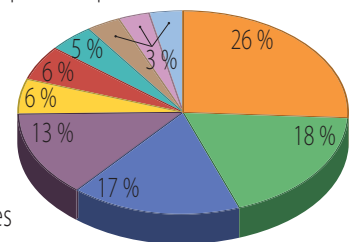
Recettes

- Produits des services (bois, chasses, etc.)
- Dotation de l'Etat
- Impôts ménages
- Report de l'excédent 2013
- Autres impôts et taxes
- Autres produits



Dépenses

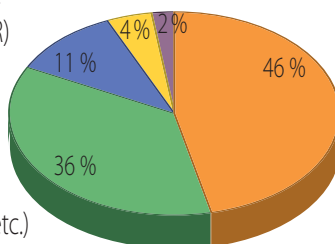
- Charges de personnels
- Prélèvement pour dépenses d'investissement
- Autres Charges (Indemnités, SIMU, subventions, financières)
- Coupes et débardage réalisées par entreprise
- Impôts - Taxes
- Divers (cotisation AFU, etc.)
- Entretien, maintenance, assurance
- Consommation d'énergie
- Frais ONF
- Fournitures



Investissement : 461 000 euros

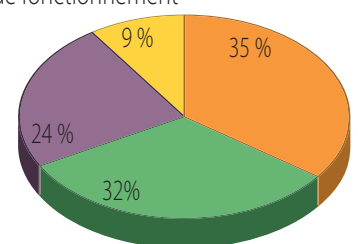
Dépenses

- Travaux (Espace R. Hestin, 2^{ème} tranche assainissement route Hingrie, quai TER)
- Reste à réaliser (investissement 2013 à réaliser en 2014)
- Remboursement d'emprunts
- Achat terrain (AFU Gérardgoutelle)
- Autres achats (informatique, matériel, etc.)



Recettes

- Virement de la section de fonctionnement
- Emprunts
- Subvention Etat
- Fond de compensation TVA



Budget Camping

Les recettes réelles d'exploitation au budget 2014 s'élèvent 28 207 €, plus l'excédent reporté de 2013 qui était de 4 593 €.

Les dépenses réelles d'exploitation sont de 26 060 €.

L'année 2014, marquée par une mauvaise météo durant l'été, a vu la fréquentation de campeurs diminuer d'environ 30 %.

Les dépenses d'investissement sont de 2 800 € pour travaux et de 4 000 € de remboursement du capital de l'emprunt.

Budget C.C.A.S.

Les recettes de fonctionnement au budget 2014 s'élèvent à 3 600 € (dont 2 300 € subvention communale) et viennent couvrir les dépenses du CCAS (aides sociales et animations des activités sociales).

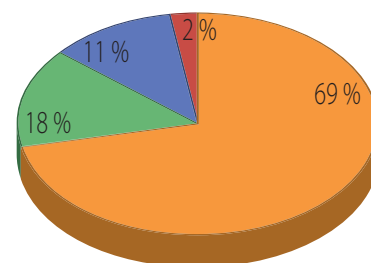
Budget Eau-Assainissement

Les recettes réelles d'exploitation au budget 2014 (factures d'eau payées par les habitants) s'élèvent à 68 285 € plus l'excédent 2013 de 5 715 euros, soit 74 000 euros.

Les dépenses réelles d'exploitation (62 000 euros) se répartissent comme suit :

Dépenses d'exploitation

- Redevances (y compris Station d'épuration)
- Entretien - Analyse
- Charges financières
- Charges de personnel



En termes d'investissement, l'assainissement route de la Hingrie est poursuivi en 2014 grâce à un emprunt de 70 000 €.

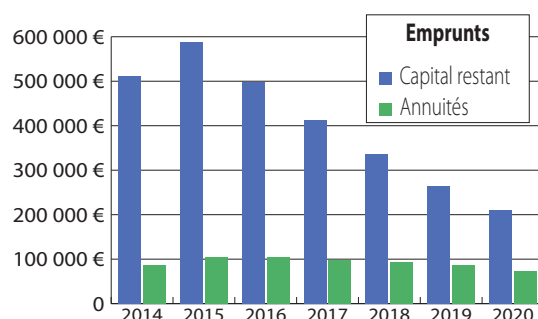
Les Emprunts au 1^{er} janvier 2015

14 emprunts sont en cours: 1 pour le camping (4 000 €), 5 pour l'Eau-Assainissement (340 000 €) et 8 pour le budget général (710 000 €).

La commune est encore redevable de 662 170 € de capital.

Les remboursements annuels s'élèvent à 111 527 €.

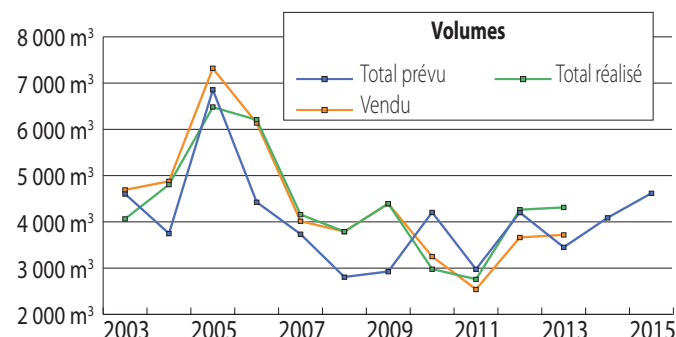
Le graphique ci-contre montre que les remboursements diminueront significativement à partir des années 2017-2018.



Les chiffres de la Forêt

Pour interpréter les chiffres des coupes de bois il convient de les examiner sur plusieurs années (ici depuis 2003).

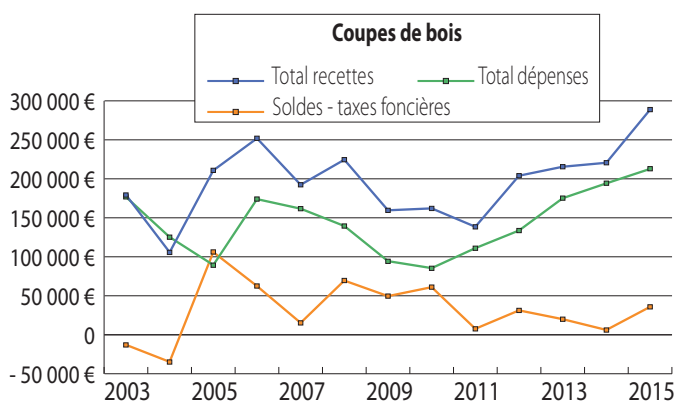
En comparant la courbe des volumes réalisés (en vert) avec celle des volumes vendus (en orange), il apparaît que depuis 2011 tous les bois coupés ne sont plus vendus en totalité.



Les courbes ci-contre présentent les résultats financiers de la forêt sur 12 ans.

Les recettes (en bleu) proviennent des coupes de bois ainsi que de la location des 3 lots de chasse. Les dépenses (en vert) sont générées par l'exploitation de la forêt (coupes, débardage, entretien, travaux forestiers et sylvicoles). La courbe en orange présente le résultat net de l'exploitation de la forêt (y compris les taxes foncières payées par commune).

Depuis 2011 la forêt n'est plus une source de revenus déterminante pour la commune.



Les principaux investissements à prévoir en 2015 et leurs coûts (sur décision du conseil municipal)

- 3^{ème} et dernière tranche d'assainissement route de la Hingrie (110 000 €)
- Préenfouissement ERDF sur cette partie de la route,
- Réfection route de la Hingrie (46 000 €)

Infos Pratiques

INSCRIPTION EN MAIRIE

- **Toute personne s'installant ou quittant le village** est priée de le faire savoir à la mairie, afin de faciliter nombre de démarches administratives en particulier la mise à jour de notre fichier « population ».
- Par ailleurs, il est rappelé que **l'inscription sur la liste électorale** n'est faite qu'après en avoir fait la demande à la mairie sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.
- **Pour les plus de 65 ans et personnes handicapées** : La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004. Ce recensement vise à la mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence en cas de risques exceptionnels.

LA PERMANENCE DU DEPUTE JEAN-LOUIS CHRIST

Attaché parlementaire : Luc WAUTHIER

Secrétaire : Rosalie GINGLINGER

10 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM

Tél. : 03 89 27 29 64 - **Fax** : 03 89 27 16 73

Email : christjl@wanadoo.fr - **Site internet** : www.jean-louis-christ.fr

MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h** à la Communauté des Communes à Sainte-Croix-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.

Tél. : 03 89 58 34 57 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15

CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur est assurée à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines sur rendez-vous.

Tél. : 03 89 58 33 60

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Contact au 810 25 68 10 - Fax : 03 89 41 99 72

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la MDPH

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aidez

Permanences : Mardi et Jeudi de 15h30 à 18h

Tél. : 03 89 58 11 28

Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale

5 rue du Dr Muhlenbeck - BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.

INFORMATION RETRAITE

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)

36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX

Les permanences se tiendront à la

Caisse Primaire d'Assurance Maladie - Nouveaux locaux :

118 rue de Lattre de Tassigny à Sainte-Marie-aux-Mines

(Téléphone : 39 60)

DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

Estimateur de dégâts de sanglier :

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs

13, rue du Tivoli - 68100 MULHOUSE

tél. 03 89 31 82 65 - Fax 03 89 44 25 31

CONSULTATIONS MENSUELLES DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Hôpital Intercommunal du Val d'Argent - Tél : 03 89 22 42 22

17, rue Jean Jacques Bock - 68 160 Sainte-Marie-Aux-Mines

Gynécologie-obstétrique : Docteurs GRALL et HADIDALLAH

Rhumatologie : Dr DAHAN

Les RDV sont à prendre auprès du secrétariat médical au : 03 89 22 42 55

ALCOOLIKES ANONYMES

Création de l'« Amicale de la croix bleue de Colmar et environs ». Amicale d'aide au malade alcoolique et de soutien à la cellule familiale.

- **Contact individuel** - tél. : 03 89 58 44 28
- **Réunion hebdomadaire** les lundis à 20h Eglise St Jean :
8a, avenue de Rome à Colmar
- **Permanence du Centre** de cure ambulatoire en alcoologie des hôpitaux civils de Colmar : le jeudi matin de 9h à 12 h au centre médico social
- **Prise de rendez-vous au 03 89 12 47 47**
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

ROMBACH, COMMUNE RURALE ÉLIGIBLE AU PTZ (PRÊT TAUX ZÉRO) POUR L'HABITAT ANCIEN

5 920 communes « sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché », ont donc été incluses dans une zone spéciale dont les habitants sont éligibles au PTZ pour l'ancien, a précisé lundi Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, dans un communiqué.

Un décret du 30 décembre dernier précise ces critères de sélection : les communes sélectionnées appartiennent à des agglomérations de moins de 10 000 habitants, elles ont toutes un taux de vacance de logements « supérieur ou égal à 8 % », et au moins huit « équipements et services intermédiaires et de proximité de types différents ».

L'obtention du prêt est conditionnée à des travaux de rénovation ou d'amélioration « d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération », a-t-elle ajouté, affirmant que le PTZ obtenu est « aussi avantageux » que pour une opération de construction neuve. Les travaux devront être faits « dans un délai de trois ans ».

La mesure vise à « favoriser la revitalisation des centres-bourgs », dont les logements, parfois très anciens, sont souvent vétustes, en mauvais état ou ne bénéficient pas du confort moderne souvent nécessaire pour attirer de jeunes ménages dans les bourgs ruraux. Rombach bénéficie de cette mesure.

Des permanences rénovation de l'habitat sont organisées à la Communauté de communes du val d'argent, les 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois.

A NOTER

Quelques incivilités faciles à gommer par un peu de réflexion personnelle et une attention accrue à autrui :

- Les chiens errants et les déjections de nos compagnons à quatre pattes
- Les moteurs de véhicules en marche pendant que le conducteur « fait une petite course »
- L'attaque courageuse des fleurs et des décorations
- Le stationnement « en vrac » sur les trottoirs



Infos Pratiques

LE DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE DAE

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque

Un DAE est disponible sur le mur de la mairie, près des boîtes aux lettres ; il peut sauver des vies

D'autant plus que son utilisation est simple, en voici le mode d'emploi.

Poursuivez la réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée du DAE.

Dès que celui-ci est disponible, mettez-le en marche et prenez connaissance des instructions figurant sur l'appareil.

Pendant ce temps, si plusieurs sauveteurs sont présents, l'un d'eux doit poursuivre la réanimation cardio-pulmonaire.



Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes à même la peau conformément aux instructions figurant sur leur emballage ou sur les électrodes elles-mêmes.

Assurez-vous que personne ne touche la victime lorsque le DAE analyse son rythme cardiaque.

Si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que toutes les personnes présentes sont éloignées de la victime et de son environnement immédiat.

Appuyez sur le bouton si cela vous est demandé. Un défibrillateur entièrement automatique administrera la choc électrique sans votre intervention.



Si le DAE vous y invite, effectuez des compressions thoraciques sans tarder. Alternez les séries de 30 compressions et de 2 insufflations. Continuez à suivre les indications du DAE jusqu'à ce que la victime retrouve une respiration normale ou jusqu'à l'arrivée des secours. Si la respiration redevient normale, arrêtez la réanimation, mais n'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime. Si celle-ci reste inconsciente, mettez-la sur le côté, en position latérale de sécurité.



Ces contenus sont extraits du guide des gestes qui sauvent de la Croix-Rouge française, remis à chaque participant à une formation PSC 1. Textes : Dr Pascal Cassan, Dr Daniel Meyran, Dr Vincent Hubert - Photo : Valérie Archeno - Illustrations : Philippe Diemunch - Pictogrammes : Yann Brien.

Si on parlait de...

Les Réunions Publiques

Trois réunions publiques se sont tenues en 2014. L'objectif principal est la participation des villageois à la vie communale.

Ces trois réunions ont d'abord permis aux villageois présents de se familiariser avec un thème particulier présenté par des spécialistes, puis de s'exprimer sur tous les sujets concernant le village et la vie quotidienne des villageois.

Entre 40 et 50 personnes étaient présentes en moyenne à ces réunions, premières du genre.

Les sujets particuliers traités ont été

- Le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent (CSCVA), présenté par son directeur
- La forêt rombéchate, présenté par l'Office National des Forêts (ONF)
- Le traitement des déchets, animé par le président et le directeur du SMICTOM

Quatre réunions sont prévues en 2015 ; les dates seront communiquées ultérieurement.

N'hésitez pas à y participer, car ce seront quatre opportunités où vous pourrez tous, non seulement vous informer, mais encore vous exprimer sur des sujets qui vous touchent directement !



Le Fleurissement

Avoir un beau village afin de s'y sentir bien est l'affaire de tous.

Les habitants ont participé avec enthousiasme et en complémentarité des services municipaux qui ne ménagent pas leurs efforts dans ce domaine.

Le Jury des Fleurs, lors de sa tournée, a pu constater que Rombach est admirablement fleuri.

Un grand bravo aux mains vertes et merci à tous pour votre investissement.

Un petit bémol cependant : le manque de civisme des imbéciles qui, avec courage, s'attaquent aux fleurs. Ce manque de respect envers ceux et celles qui s'investissent pour le plaisir des yeux de tous, est inadmissible !

Il est rappelé que les personnes souhaitant être notées et sélectionnées doivent s'inscrire en mairie.



Si on parlait de...

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public administratif communal qui intervient principalement dans trois domaines :

1. l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire
2. l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en oeuvre la politique sociale déterminée par les élus.
3. l'animation des activités sociales

Pour remplir la tâche qui lui est impartie, le CCAS dispose d'un organe de gestion : le conseil d'administration et de moyens propres (en particulier d'un budget autonome).

Le conseil d'administration est composé de

- Président : Jean-Pierre HESTIN
- Vice-présidente : Jocelyne JEHEL
- Membres : Sandra ENGLER, Sabine ABT, Annie ANTZENBERGER, Paulette HESTIN, Lysiane NEUMANN, Josette BENOIT

Le Conseil d'Administration est habilité à prendre des délibérations qui sont tenues sur un registre spécial. Afin d'assurer le secret de certaines décisions, ce registre se compose de deux tomes : le premier, relatif aux actes communicables ; et le second, relatif aux actes non communicables.

La ressource principale dont dispose le CCAS est une subvention communale qui constitue l'apport premier et obligatoire pour le fonctionnement du centre.

Le CCAS est régulièrement en contact avec le centre médicosocial qui se situe depuis le mois de mars au 5 Résidence des Fougères à Sainte-Marie-aux-Mines et dont le numéro de téléphone est le **03 89 58 74 02.**

Les assistantes sociales de la vallée sont Mesdames RAUSHER et STELHE. A notre niveau, l'écoute, le conseil et l'orientation vers ces services constituent la ligne d'action indispensable à l'efficacité du centre.

Objectifs pour 2015

1. Connaître les besoins réels
2. Mettre en place une aide efficace ainsi que le suivi et la progression des dossiers en cours
3. Porter une attention particulière aux personnes âgées fragiles et souvent mal renseignées sur les services appropriés

Mme Jocelyne JEHEL

L'aide alimentaire / CCAS continue à apporter son soutien aux personnes dans le besoin, tout Rombéchat peut faire un don (chèque ou liquide) à l'attention du CCAS, à n'importe quel moment (s'adresser à la mairie).

Les denrées ne seront plus acceptées car elles posent un problème de stockage et de date de péremption.

Le CCAS interviendra sous forme de bons d'achat de nourriture.



Dinamic Emballage

L'entreprise Dinamic Emballage de Rombach-le-Franc a ouvert ses portes jeudi 15 mai 2014 aux acteurs économiques, aux représentants des associations et aux élus du Val d'Argent qui se retrouvaient pour leur assemblée générale.

Jean-Pierre SITTTLER, PDG de la Société a fait visiter son entreprise créée il y a 30 ans. La Société Dinamic Emballage emploie aujourd'hui 35 personnes en 3 x 8 et fait un chiffre d'affaire annuel de 6,8 Millions €.



La société maîtrise la transformation des matières plastiques, des plus basiques aux plus "pointues". Son savoir faire, son dynamisme et sa constante recherche de la perfection lui ont permis d'accéder à un grand nombre de secteurs d'activités. « Nous exportons 29 % de nos produits » précise Jean-Pierre SITTTLER.

Elle se diversifie dans les secteurs de la cosmétique, la parapharmacie, l'alimentaire, les pièces spécifiques et techniques. « Le parc des machines et 65 % des moules sont conçues en interne » dit le président. Les moules, dont le prix de revient est de 150 000 €, sont conçus pour produire plusieurs millions de pièces. L'ensemble des visiteurs est impressionné par l'automatisme des équipements, la finition des pièces réalisées. La société dispose d'un laboratoire doté de matériel de contrôle performant pour vérifier la conformité de la production.

La Fabrique d'Eglise

La Fabrique d'Eglise (voir définition ci-après) est un établissement public, doté d'une personnalité juridique et chargé de veiller à l'entretien de l'église Sainte Rosalie et des deux chapelles : Notre-Dame du Bon Secours et Chapelle de la Hingrie.

La Fabrique d'Eglise gère les biens et les revenus affectés à l'exercice du culte. La Fabrique est administrée par un Conseil et un Bureau.

A Rombach-Le-Franc, le Conseil est composé de sept membres dont le Maire et le Curé qui sont membres de droit ainsi que cinq autres membres appelés les Fabriciens qui doivent être majeurs, catholiques et domiciliés dans la Paroisse ; deux membres d'une même famille ne peuvent siéger au Conseil de la Fabrique.

La durée du mandat de ces conseillers est de six ans et est renouvelable deux fois.

A la demande de l'Evêque ou après avis du préfet, le Ministre de l'Intérieur peut révoquer un Conseil de Fabrique pour défaut de présentation des comptes ou pour toute faute grave.

Les revenus de la fabrique

Ils sont issus des revenus générés par la Quête, les produits des comptes bancaires, les manifestations, les subventions, les dons et les legs.

Ces derniers ont été particulièrement généreux ces derniers temps, en effet : une paroissienne de la Hingrie a légué une somme de 15 000 € en 2014 ; récemment un Rombéchat a fait don de plusieurs terrains constitués de prés et de forêts ; un autre habitant de la Hingrie a offert 25 chaises pour la chapelle de la Hingrie!

Il est organisé une kermesse annuelle, avec repas, tombola et animation musicale.

Les charges de la fabrique

Ce sont les dépenses du culte tels que chauffage, électricité, salaire et charges de l'employée chargée de l'entretien et du fleurissement de l'église, ainsi que les travaux pour les 3 édifices : en 2014 les peintures intérieures de l'église Sainte Rosalie ont été refaites, le chauffage et l'éclairage ont été rénovés.

En cas d'insuffisance des ressources de la Fabrique, la commune se doit de combler ce déficit. Le budget de la Fabrique est alors soumis à la délibération du Conseil Municipal avec les informations nécessaires sur les dépenses envisagées. A Rombach, nous avons toujours eu la chance d'un accord parfait entre la Commune et la Paroisse.

Actuellement notre église et les deux chapelles sont en parfait état et

ce grâce à l'aide constante des Rombéchats qui, de par leurs dons, ont à coeur de conserver notre patrimoine paroissial dans la continuité de la tradition ancestrale afin que nous puissions célébrer avec dignité les évènements qui nous touchent, qu'ils soient joyeux ou tristes.

Définition et origine de la Fabrique



C'est un terme qui trouve ses origines au 14^{ème} siècle lors de la construction des nouvelles églises de paroisse (faber = artisan, en latin).

Le Conseil de Fabrique fut créé par un décret de Napoléon 1^{er}, le 30 décembre 1809 et fait suite au Concordat de 1805, signé par l'Empereur et le Pape, régulant ainsi les rapports entre le Vatican et l'Etat. Suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 (Lois sur la laïcité de la République), le Conseil de Fabrique fut supprimé. Or à cette date, l'Alsace-Moselle était annexée à l'Allemagne depuis 1871. Le Conseil de Fabrique continua donc d'exister dans ces trois départements pendant l'annexion allemande et fut confirmé en 1919 lors de leur réintégration à la France par le Traité de Versailles, dans le cadre de ce qui fut appelé "le statut local".

Le Conseil de Fabrique est donc, en Moselle et en Alsace, un organisme de droit public (et non une association) et il a pour mission de gérer les biens des paroisses.



Si on parlait de...

L'économie circulaire

est de plus en plus souvent mise en avant comme le modèle incontournable pour faire face aux difficultés croissantes d'accès aux matières premières, et aux impacts environnementaux générés par notre économie. Pourquoi cette transition est-elle nécessaire, et en quoi consiste-t-elle au juste ?

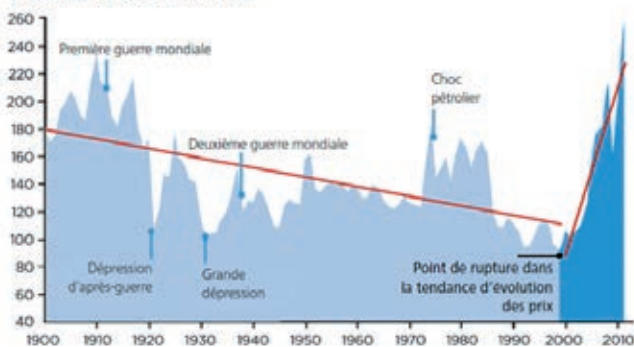
Un changement de paradigme

Le modèle économique du XX^e siècle était fondé sur une dynamique linéaire : à la faveur de gains de productivités croissants, nos capacités d'extraction des ressources naturelles ont augmenté de façon exponentielle.

Extraire, produire, consommer, puis jeter : cette logique, qui sous-tend le fonctionnement actuel de notre économie, était permise par la disponibilité (apparemment) infinie des ressources et leur prix tendancielle décroissant.

Il s'agit cependant d'une logique à court-terme. Depuis des décennies, l'épuisement à venir des ressources naturelles est constaté et les premiers signaux économiques forts de cet épuisement se manifestent : depuis le début des années 2000, le prix des matières premières a augmenté de manière spectaculaire et nombre d'économistes s'accordent pour voir une tendance de fond durable.

Les fortes hausses des prix des matières premières depuis 2000 ont effacé toutes les baisses du 20^e siècle.



Source : *Towards a Circular Economy vol.1 – Economic and business rationale for an accelerated transition*, Ellen MacArthur Foundation, 2013 © Ellen MacArthur Foundation

En toute logique, les prix augmentent à mesure de la rareté des ressources. De plus certains métaux stratégiques, essentiels aux technologies de l'information et de la communication, sont concentrés dans une poignée de pays producteurs. Les incertitudes liées à l'approvisionnement nourrissent des comportements spéculatifs et accentuent la volatilité des prix. En bref, on assiste au passage **d'une économie d'abondance (aux prix bas et stables), à une économie de pénurie (aux prix élevés et volatils).**

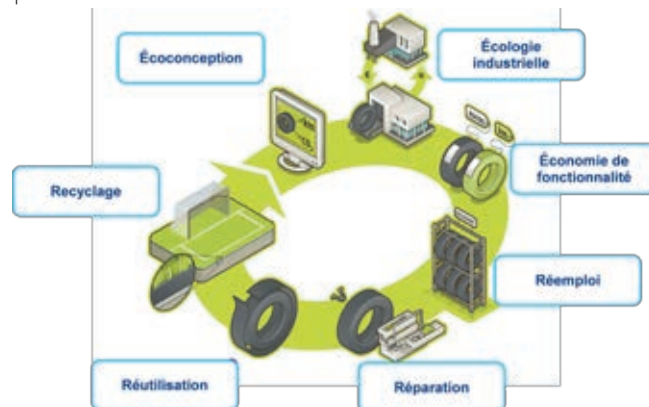
Dès lors, une mutation fondamentale de notre modèle économique est à engager. L'ambition de l'économie circulaire est de réduire la consommation de ressources naturelles en concevant des modèles de production et de consommation « régénératifs », c'est-à-dire permettant de maintenir le plus longtemps possible la valeur ajoutée des matières et produits dans l'économie, et de « boucler » les flux de matières.

L'économie circulaire permet d'optimiser l'utilisation de ressources (et donc de réduire les coûts de production), de sécuriser l'approvisionnement (et donc de réduire les risques liés aux fluctuations des prix), de réduire les impacts environnementaux (en évitant la production de déchets, mais également en réduisant les besoins d'extraction et de transformation des matières premières) et présente des opportunités d'innovation dans l'offre de produits et de services (à travers par exemple des modèles d'économie de fonctionnalité).

Les piliers de l'économie circulaire

L'économie circulaire est par essence une approche intégrée, sur l'ensemble du cycle de vie des produits. Elle comprend concrètement les approches suivantes :

- l'écoconception, qui consiste à concevoir des produits et des services en en réduisant l'impact environnemental global, notamment en facilitant leur réemploi, leur réparation, leur réutilisation, ou leur recyclage ;
- l'écologie industrielle, qui consiste à exploiter les synergies de flux de matières et de déchets entre différentes industries, les déchets des unes pouvant devenir les matières premières des autres ;
- l'économie de fonctionnalité, qui consiste à vendre un service plutôt qu'un produit, le bien matériel restant propriété du fabricant ;
- le réemploi, la réparation et la réutilisation, qui consistent à allonger la durée d'usage des produits ;
- le recyclage, qui consiste à récupérer les matières contenues dans les produits usagés pour les faire entrer dans un nouveau cycle de production.



Source : ADEME&Vous, n°59, Octobre 2012 ©ADEME&VOUS/Antoine Dagan

Les activités en forêt de Rombach

La forêt, celle de Rombach ne faisant pas exception, remplit trois types de fonctions :

- **Economique** : elle représente, surtout à Rombach, un patrimoine communal très important qui, par l'exploitation du bois et par les locations des chasses, apporte des ressources financières
- **Environnementale** : on connaît l'enjeu pour notre planète de maintenir des forêts vivantes et en bonne santé ; l'équilibre entre la faune et la flore (encore bien respecté dans la forêt de Rombach, sauf peut-être en ce qui concerne le cheptel de sangliers) en est un autre
- **Sociale** : la forêt, en particulier à Rombach, est le siège de bon nombre d'activités humaines qui ne cessent de se développer et dont la pratique ne cesse d'évoluer (randonnée à pied, à ski, en raquettes, VTT sous toutes ses formes, promenades motorisées, cueillette, chasse, ou tout simplement flânerie et prises de photos).

Les collectivités ont la charge de faire respecter un équilibre entre ces fonctions et au sein de ces trois fonctions. La chasse a une place très importante dans chacune d'entre elles. C'est pourquoi cette année, alors que les baux de chasse devaient être renouvelés, la plus grande attention a été portée à ce que ces fragiles équilibres soient renforcés.

Considérant que les loyers des baux de chasse n'avaient pas évolué

comme ils auraient pu depuis de nombreuses années, les parties prenantes ont décidé une légère augmentation de ceux-ci (un peu plus de 3%). La négociation menée a permis une reconduction de gré à gré de la location de nos trois lots de chasse. Le cahier des charges agréé par les chasseurs fait apparaître des contraintes pour ceux-ci mais aussi des garanties de recherche des équilibres évoqués ci-dessus. Au regard des difficultés constatées ailleurs (baisse des loyers, adjudications difficiles et aléatoires, climat de défiance entre acteurs), la location de la chasse à Rombach est partie sur de bonnes bases pour les neuf années à venir.

Bien sûr, cet objectif d'harmonie entre les différentes activités en forêt ne pourra être atteint sans une réelle volonté de coopération des acteurs ni sans le strict respect des règlements et des lois relatives à ces pratiques. Des rencontres devront être programmées afin d'échanger les calendriers d'activité principaux (chantiers d'exploitation forestière et d'entretien, battues, randonnées, événements sportifs et sociaux). La signalisation dans la forêt sera progressivement rénovée et des barrières (re)placées là où le besoin s'en fait sentir.

Chacun doit pouvoir exercer son activité, professionnelle ou de loisirs, payante ou gratuite, régulière ou occasionnelle, dans la forêt communale de Rombach, en ayant conscience que ce patrimoine économique, environnemental et social, ce sont les générations futures qui le lui ont confié en gestion. Modération dans les pratiques et respect de l'autre permettront de transmettre à nos descendants un bien préservé.

Tarifs des Services Communaux

Bois de chauffage	
Par commune (prix HT) - Habitant de RLF	
Hêtre (stère)	44,00 €
Chêne (stère)	44,00 €
BIL (m ³)	40,00 €
Par commune (prix HT) pour extérieur	
Hêtre (stère)	55,00 €
Chêne (stère)	55,00 €
BIL (m ³)	40,00 €
Par Acquéreur (prix HT)	
Feuillus quartiers (stère)	7,50 €
Feuillus rondins (stère)	4,50 €
Petits rondins	0,00 €
Plot menuiserie (prix TTC)	
Chêne (m ³)	502,50 €
Sapin (m ³)	251,25 €

Location d'engins communaux	
Tarif horaire engin de chantier	76,50 €
Tarif horaire ouvrier supp	20,50 €
Concession de cimetière	
Terrain nu	
15 ans (1x2 m)	42,25 €
15 ans (2x2 m)	83,25 €
30 ans (1x2 m)	83,25 €
30 ans (2x2 m)	164,70 €
Columbarium (granit rose)	
1 cellule 15 ans	156,84 €
1 cellule 30 ans	313,68 €
Photocopies	
A4	0,25 €
A3	0,50 €
Sapin de Noël (Nordmann)	
Petit	15,50 €
Moyen	20,50 €

Salle Polyvalente	
Weekend (vendredi 17h à lundi 10h)	
Avec cuisine	
Personnes extérieures	347,00 €
Rombéchats	193,00 €
Associations rombéchates	141,00 €
Sans cuisine	
Personnes extérieures	191,00 €
Rombéchats	141,00 €
Associations rombéchates	116,00 €
Journée	
Avec cuisine et chauffage	
Personnes extérieures	178,00 €
Rombéchats et associations	97,50 €
Usage commercial	252,00 €
Sans cuisine avec chauffage	
Personnes extérieure	99,00 €
Rombéchats et associations	6,50 €
Usage commercial	156,00 €

Carnaval 29 mars



Ochterputz avril

Election mars



Saint Martin



Enduro mai



Alevinage



Fête 11 juillet

Fête Hingrie CV 8 juin



2014 en images



Changement de curé

Départ père Bernard 14 septembre
et arrivée père André



Balade thermique 4 décembre



Téléthon 6 décembre



Fêtes des anciens 7 décembre



Marches donneurs sang

Balade hivernale 1^{er} février
Marche gourmande 22 juin



Si on parlait de...

Tranche de vie pour une passion : la musique

« Ténacité, patience et rigueur » : voici les qualités qu'Isabelle Marchal a mises au service de la Musique Caecilia depuis ses 15 ans. Éveillée par le son de la voix de baryton de son grand-père paternel, Joseph ANTZENBERG, passionnée par l'accordéon et guidée par ses parents, elle a fait ses premières armes au sein de l'Accordina de Sainte Marie aux Mines à 11 ans.

Pourquoi cet instrument ? Pourquoi la musique ? Elle ne saurait le dire : « Là haut vers la Hingrie, cela occupait le temps entre les devoirs et le camping ». Très vite repérée par la Musique Caecilia de Rombach-le-Franc, dirigée à l'époque par Louis Tourneur, Isabelle ne ménage pas ses efforts pour se mettre au saxophone-alto au rythme des leçons du mercredi dans le garage de Louis.

En 1990, Isabelle accepte de reprendre la direction de la Caecilia et effectue un premier stage du côté de Munster ; stage, qu'elle reconduit l'été suivant afin d'augmenter son capital confiance dans ce milieu assez masculin. Elle s'engagea alors totalement, alliant sa passion et ses études en musicologie, qui lui permirent de conduire une harmonie et de transcrire des partitions (les adapter aux divers instruments).

Dès lors un nouvel élan fut donné à la Caecilia, de nouvelles recrues s'engagèrent, et les mauvaises langues qui en critiquaient les fausses notes se turent.

La vie d'Isabelle et son emploi du temps s'organisèrent autour de la musique

- La semaine : les études en fac pour aboutir à une licence de musicologie
- Le vendredi après-midi : les cours de solfèges et d'instruments pour les jeunes
- Le vendredi soir : les répétitions jusqu'à 22h
- Le samedi matin : un autre groupe de jeunes après l'école
- Le samedi après-midi : reprise jusqu'à 16h
- Et le samedi dès 17h : répétition à l'Accordina



C'est une époque au rythme soutenu : outre l'école de musique, les répétitions et les concerts, les jeunes participaient à des concours individuels et bénéficiaient de cours intensifs pendant les vacances. Pas beaucoup de « pauses » et de « soupirs » dans cette partition dirigée par Isabelle !

Mais son objectif était clair : promouvoir la Musique Caecilia, faire naître des générations de musiciens à Rombach et renouveler le genre musical en s'ouvrant vers des styles plus modernes. Encouragée par la municipalité qui finança de nouveaux costumes, des partitions et qui permit la construction d'une vraie salle de musique, c'est avec dévouement et altruisme qu'Isabelle donna ainsi

Ses craintes : que les jeunes musiciens qu'elle a formés poursuivent leur chemin de vie sans trouver le temps pour les répétitions : mais heureusement quelques-uns s'installèrent dans la vallée et poursuivirent leur passion.

Ses bonheurs : partager le travail des répétitions et offrir des concerts éclatants : variétés françaises et actuelles, musiques de film ou classiques « rajeunis ». On est loin des seules valse ou marches des années passées.

La vie est pour Isabelle comme un énorme gâteau ; elle en a partagé une belle tranche durant ses années d'engagement pour la Caecilia. Il lui reste encore beaucoup de parts : profiter de sa famille, encourager Hugo en sport et Florine au violon, battre le rythme avec Gilles ; et surtout continuer à entendre jouer la Caecilia, actuellement dirigée par Christophe Heinrich.

Avec elle, réjouissons-nous de l'existence dans notre village de cette bande de musiciens engagés et motivés.

Comment sauver les retraites complémentaires

Les négociations s'ouvriront d'ici au printemps 2015. En jeu, une fusion des caisses de retraite Agirc et Arrco.

Reculer pour mieux sauter... C'est le prochain gros dossier de discordes entre syndicats et patronat. Une négociation douloureuse devait s'ouvrir fin novembre pour tenter de redresser les régimes de retraite complémentaire Agirc (cadres) et Arrco (salariés et cadres). Mais les partenaires sociaux, qui gèrent ces caisses, ont décidé il y a deux semaines de laisser passer l'hiver et de ne pas s'atteler à la tâche avant le premier trimestre 2015.

Officiellement, la discussion a été retardée afin d'étudier plus à fond les différents outils à disposition pour redresser financièrement les régimes. Officieusement, objectif est de laisser passer le congrès de FO, prévu début février, et donner ainsi plus de latitude au syndicat contestataire - qui n'aurait signé aucun accord avant - dans la négociation à venir. Les dernières mesures pour redresser les finances des régimes, notamment un gel partiel des pensions, datent de 2013 et étaient valables deux ans. Les caisses se vident.

Nul n'est donc pressé de rouvrir le dossier explosif de l'Agirc-Arrco. Mais le temps est compté. Si rien n'est fait, le régime des cadres aura épuisé ses réserves en 2018, à force de creuser ses déficits. Celui des salariés a un peu plus de temps: les sommes dans ses coffres lui permettront de tenir jusqu'en 2027. A moins que les caisses ne se vident plus vite. Sans réserve, les deux régimes risquent la banqueroute, car ils ne peuvent pas emprunter pour payer leurs pensions.

De fait, la situation difficile des régimes appelle des décisions douloureuses. «Et ce n'est pas parti pour s'améliorer, observe Jean-Louis Deroussen, administrateur CFTC à l'Agirc-Arrco. Les prévisions de croissance sont trop faibles pour relancer l'emploi et donc les cotisations retraites » Le Medef milite pour repousser à 65 ans l'âge auquel un salarié ou un cadre peut bénéficier d'une pension complémentaire pleine et entière. Les syndicats ne veulent pas en entendre parler. Pour la CGT, il faut tout simplement aligner, en neuf ans, les salaires des femmes sur ceux des hommes pour combler les déficits. FO veut pour sa part augmenter les cotisations. « Repousser de six mois la revalorisation annuelle des pensions complémentaires pour l'aligner sur celle du régime général, qui survient désormais en octobre, permettrait d'économiser 1 milliard », note pour sa part Serge Lavagna à la CFE-CGC, le syndicat de l'encadrement.



12/11/14 Pourquoi le patron de GDF Suez partira en retraite aussi bien coiffé

Source : Libération - Par Catherine MAUSSION

DECRYPTAGEL'Etat trouve indécent la retraite chapeau de Gérard Mestrallet de plus de 830 000 euros par an... mais ne s'y opposera pas.

15/11/14 Le Sénat vote la retraite à 64ans

Source - Le Figaro - Par Géraldine Russell

La droite est majoritaire au Sénat depuis les dernières élections d'octobre.

La retraite à 64 ans

Pour son premier vote d'importance, le Sénat désormais à droite a frappé un grand coup. Les sénateurs ont adopté un amendement qui institue un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, jusqu'à 64 ans pour les générations nées à partir de 1960. Le départ à taux plein, lui, passerait ainsi à 69 ans au lieu de 67.

Le dernier mot revient aux députés. La mesure, symbolique, a peu de chances de passer puisque le budget doit être adopté en deuxième lecture par l'Assemblée, encore tenue par la gauche. Mais le gouvernement devra mobiliser tous ses soutiens pour ne pas risquer de voir sa courte majorité compromise.

Article proposé par Jacques GNAEDIG

Si on parlait de...

Présentation du Réseau APA



Réseau APA


www.reseau-apa.fr

Siège : 75 allée Gluck - BP 2147 - 68060 MULHOUSE Cedex
Tél. 03 89 32 78 78

Le Réseau APA réunit les associations APALIB', APAMAD, ASHPA et DSHA. Chacune de ces entités s'est spécialisée pour mieux répondre aux différents besoins de la population, de la petite enfance aux plus âgés. Les bénévoles et salariés de ces associations à but non lucratif, défendent des valeurs de solidarité et de respect, dans une logique de performance économique et sociale, en plaçant l'humain au cœur de leurs préoccupations. Le Réseau APA accompagne dans la proximité chaque personne, sans exception et sans discrimination, quels que soient ses besoins, son âge, ses revenus, son lieu d'habitation...

 Association qui favorise une retraite épanouissante dans une logique de prévention santé. APALIB' organise des conférences-débats sur diverses thématiques liées au vieillissement et au handicap, lutte contre la maltraitance (via la gestion de la ligne téléphonique ALMA (Allô Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés) Alsace), anime des activités de loisirs et de prévention santé partout dans le département et propose une offre de logements en résidence-services.

www.apalib.fr

 Association dont l'objectif est de faire émerger les compétences et d'offrir des opportunités professionnelles. Pour ce faire, DSHA accompagne les femmes et les hommes éloignés du monde du travail en leur proposant un suivi personnalisé pour qu'ils retrouvent un emploi durable. Ces salariés en réinsertion professionnelle sont mis à disposition d'entreprises, collectivités ou associations qui ont besoin de renfort en cas de surcroît d'activité ou d'un remplacement.

www.domicile-services.com



Association qui intervient auprès des personnes en perte d'autonomie (en raison de l'avancée en âge, d'une maladie ou d'un handicap) afin de leur permettre de rester chez elles le plus longtemps possible et en toute sécurité. Elle développe les activités d'aide à la vie quotidienne (entretien du logement, toilette, garde de jour et de nuit, déplacements, livraison de repas...) et de soins infirmiers. APAMAD compte également des accueils de jour qui accueillent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, ainsi que des plateformes de répit des aidants familiaux qui accompagnent les proches des malades. Le service de protection juridique des majeurs assure, quant à lui, un accompagnement des personnes fragilisées en les aidant à gérer leur quotidien et à protéger leur patrimoine.

www.apamad.fr

 Association spécialisée dans la gestion d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), des structures qui offrent un lieu de vie sécurisé, assurant des soins médicaux et des animations adaptés au bien-être et à la dépendance des personnes accueillies.

Association spécialisée dans la gestion d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), des structures qui offrent un lieu de vie sécurisé, assurant des soins médicaux et des animations adaptés au bien-être et à la dépendance des personnes accueillies.

Le Réseau APA, c'est aussi :



Un service qui propose des prestations de ménage, repassage, courses et garde d'enfants aux actifs et familles, ainsi qu'aux seniors.

www.famiemploi68.org



Une prestation de téléassistance (ou téléalarme), dont l'objectif est de favoriser la vie à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions.

www.bip-connect.fr



Un portail simplifié d'accès à Internet, destiné aux seniors ou aux novices du web.

www.facilien.fr

PRÉSENTATION DU RÉSEAU APA / animations.apalib.fr

Réhabilitation d'une friche industrielle

Après plusieurs réunions, il a été convenu que l'objectif de la réhabilitation de la friche industrielle d'environ 30 000 m² située au 247 rue Clémenceau à Sainte-Marie-aux-Mines est d'y implanter un parc d'activité à vocation sportive orienté autour de la pratique du VTT indoor, de la moto électrique, de l'accrobranche indoor, du tir et de l'escalade.



CIAP

En cette fin d'année 2014, le chantier de réhabilitation du site Edler Lepavec touche à sa fin. Les travaux de gros œuvre sont désormais terminés et la muséographie et le mobilier du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) sont en cours d'installation. L'ouverture de l'équipement est prévue au printemps 2015.



Les Labs du Val d'Argent

Les Labs, service du Pôle Culture, ont été inaugurés au début de l'année 2014. Ils se trouvent au sein de la Villa Burrus, en plein coeur de la Médiathèque. Pour rappel il existe 5 Labs : Informatique, Image, Audiovisuel, FabLab et Ressources.

2014 aura été l'année de la communication autour du projet, que ce soit auprès des usagers de la Médiathèque, mais également à l'extérieur dans le Val d'Argent et au-delà. Plus particulièrement, il s'agit d'amorcer une vulgarisation de ce qu'est un FabLab et comment fonctionne une imprimante 3D.

Quelques chiffres :

- 54 ateliers informatique (29 inscrits)
- 100h d'accueil personnalisé (17 usagers concernés)
- 18 animations au long de l'année réunissant près de 300 inscriptions
- 3 expositions de photographies à la Villa et son parc
- 5 animations proposées dans le cadre de partenariats (Mode & Tissus, Journées Photographiques, Minéral & Gem, Festival de la soupe aux jardins)
- Un club photo (15 inscrits)

Qu'est-ce que l'impression 3D ?

Une Imprimante 3D est une machine, pilotée par ordinateur qui permet d'imprimer des objets ou parties d'objets en volume à l'aide de matières diverses, aujourd'hui principalement des filaments à base de résines de différentes couleurs.



Du côté de la CCVA

Maintien de l'agriculture de montagne

Engagée depuis 2003 dans un Plan de Paysage puis un GERPLAN (Plan de gestion de l'espace rural et périurbain) à partir de 2009, la Communauté de Communes du Val d'Argent poursuit sa politique en faveur de la préservation d'un paysage diversifié et de qualité. Parmi les thématiques traitées dans le cadre du GERPLAN, la question du maintien de l'agriculture de montagne fait partie des axes prioritaires. Ainsi un étroit partenariat s'est établi avec les exploitants agricoles de la vallée afin de promouvoir l'agriculture de montagne et la vente directe des produits fermiers. Plusieurs journées d'animations ont donc été proposées en 2014 en lien avec différentes associations du territoire : organisation de la Fête du Col de Ste Marie avec les associations Patrimoine Paysan de Montagne et Val Avenir, soutien à la réalisation de la fête paysanne et des marchés estivaux organisés par l'association Patrimoine Paysan de Montagne...

La CCVA a également accepté la proposition de participer à une étude menée par l'Association Terre de Liens pour le compte du Commissariat de Massif sur le devenir des exploitations agricoles à 10 ans. L'objectif est de repérer sur notre territoire les difficultés des exploitants et les éventuelles transmissions à venir sans repreneur, pour mettre en œuvre les moyens permettant de palier à ces écueils. Le travail se poursuit en 2015.



Enfin, un partenariat a pu être mis en place avec le lycée agricole d'Obernai : pendant une semaine, en octobre 2014, des étudiants de BTS « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » ont réalisé un travail d'enquête sur le terrain auprès d'exploitants agricoles de la

vallée dans le but de collecter des informations concernant la nature, les quantités, la période et les canaux de commercialisation de leurs produits et d'envisager d'éventuelles actions de promotion de leurs produits en circuit court. Cette enquête a fait l'objet d'une restitution le 3 décembre 2014 et un rapport écrit sera remis à la CCVA courant du premier trimestre 2015. Ces éléments viendront alimenter la réflexion menée par la Communauté de Communes concernant les actions à mettre œuvre pour soutenir l'agriculture locale.

RIT

TV PAR CÂBLE INTERNET TÉLÉPHONIE

**VITE,
TOUS AU 100 MEGAS!**

L'Internet
100 Mégas
pour
20,30 €/mois*

**Le Très Haut Débit par fibre
disponible chez vous !**

Disponible dans les communes desservies par la RIT :
▶ Sainte-Marie-aux-Mines ▶ Sainte-Croix-aux-Mines
▶ Lièpvre ▶ Rombach-le-Franc

*Offre Internet soumise à conditions et sous réserve de faisabilité technique.
Réservée aux clients particuliers abonnés à la télévision par câble de la RIT.

Pour plus de renseignements :
Appelrez la Régie de Télédistribution au 03 89 58 54 30
ou rendez-vous dans nos locaux à l'adresse suivante :
11a rue Maurice Burrus
68160 Sainte-Croix-aux-Mines
Du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h
www.valdargent.com/ccva/ccvaservhabrit.htm

Le coin des Associations

Le CARF (Comité d'Animation de Rombach le Franc)

Le 19 décembre 2013, le Comité des Fêtes a tenu sa dernière assemblée générale, cédant la place à son héritier le CARF (Comité d'Animation de Rombach-le-Franc).

Au-delà d'un simple changement d'appellation, ce nouveau nom a l'ambition de mieux refléter l'activité de cette association. En effet, avant de s'éteindre en 2008, le comité des fêtes faisait bien plus qu'organiser les fêtes, il était le bras armé de la commune pour maintenir notre village vivant et l'animer. Le nouveau conseil d'administration du CARF s'est approprié cette ambition en changeant un peu le mode de fonctionnement de l'association.

Désormais tous les villageois de plus de 16 ans sont membres de droit de ce qui devient, de fait, leur association.

Toutes les associations du village continuent à pouvoir y adhérer ; c'est le cas aujourd'hui des donneurs de sang, du comité de Jumelage, du Club Vosgien Lièpvre-Rombach, de la Caecilia, de la Gymnastique, des Branchés, des Teuffl's Narren, de Saint Martin, de l'Amicale des Paras, et en plus, chaque habitant, même s'il n'est pas membre d'une association du village, peut devenir membre actif du CARF.

En 2015, il organisera un bal de carnaval ; le 11 juillet, un dîner dansant sur réservation pour les villageois, leur famille et leurs amis; et le 13 juillet, un bal populaire et des feux d'artifice.

Le Couarail



anciens "postiers" qui trinquent au nouveau look de l'ancienne poste

*Dan lo tan, anse rtrovèzor lo dimouinj éprè lè mass dan li bistro pou
hablè patwè, é ko savou li cancan d'lè smnèn, mièvouzor
Di bwen é di mwer Ohud'oe pu n'alè O Couarail
Li judi éprè midi pou li zuwu de Kouat 16h00
Li samedi sa 18h30. Ko lo dimouinj 10h30
BwenCouarail é Bwen Enaj è tortu*

Il est bien loin le bon vieux temps où l'on se retrouvait le dimanche après la messe dans les bistrotts pour parler patois, savoir les nouvelles du village, des bonnes et des mauvaises, les cancan .

Aujourd'hui on peut se retrouver au Couarail :

Le jeudi après midi pour les anciens à 16h00, jeux de cartes et autres.

Le samedi soir 18h30 et le dimanche 10h 30.

Bon Couarail , bonne année à tous

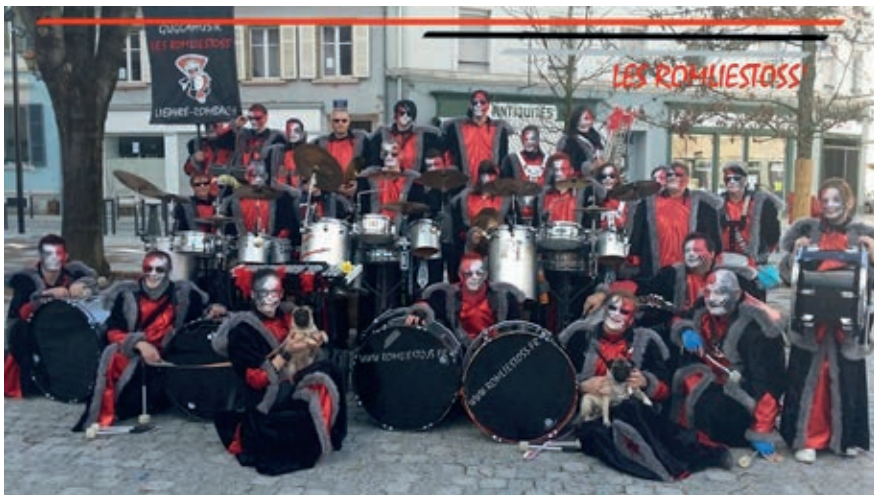
(merci à Irène Graff).



Le 11 juillet 2014, il a ainsi inauguré le Couarail, café associatif, fonctionnant uniquement grâce aux bénévoles, au profit de tous les villageois et de leurs associations.

Le coin des Associations

Comité de la Cavalcade Lièpvre-Rombach



L'association du comité de la cavalcade Lièpvre-Rombach a été créée le 20 février 1987. Elle a pour but l'organisation de la cavalcade entre Rombach-le-Franc et Lièpvre.

En automne 1999 la première guggamusik 'Les Percut-Patch' est créée, elle fait partie des rares groupes composés uniquement d'instruments de percussions tels que : xylophone, granit-block, grosse-caisse, tip-top, tambour, cymbales, etc. Elle organise également la même année son premier marché aux puces installé aux abords de la salle polyvalente de Lièpvre. Depuis quelques années, celui-ci a pris position à la place de la gare et rue des grands jardins.

En 2000 la formation musicale est officiellement présentée lors de

l'assemblée générale et participe à différents carnivals. En 2004 le groupe change de nom et devient Les ROMLIESTOSS' autrement dit les percussions de Rombach et Lièpvre.

L'association compte à ce jour une soixantaine de membres, dont 40 musiciens qui participent activement aux carnivals de Sélestat, Châtenois, Rhinau, Montbéliard, Mulhouse, Scaër (Bretagne) et bien d'autres encore, ainsi qu'à d'autres manifestations comme la fête des jonquilles de Gérardmer, la fête du sucre d'Erstein, le corso fleuri de Sélestat, la fête des vendanges de Barr.

Depuis septembre 2013 la guggamusik s'est lancé un défi en ajoutant des cuivres (Trompette, trombones et sousa) aux percussions.

Cette année, la guggamusik célébrera ses 15 ans d'existence. A cette occasion un grand week-end carnavalesque aura lieu les 7 et 8 mars 2015, avec bal le samedi soir, et le traditionnel défilé le dimanche après midi.

La guggamusik recrute, que vous soyez confirmé ou débutant. Les répétitions ont lieu dans notre local place de la gare à Lièpvre, le mercredi de 20h à 21h pour les cuivres, et le vendredi de 19h30 à 21h pour les percussions.

Plus d'info sur www.romliestoss.fr
ou par mail à contact@romliestoss.fr

Le vice-Président : Meyer Cédric

L'Association des Apiculteurs de Lièpvre/Rombach-le-Franc

L'association, ayant son siège à Lièpvre, compte actuellement près de 25 membres qui souhaitent partager leur passion avec le plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, désirant mieux connaître le monde des abeilles à travers des activités de formation et de découverte. Nous organisons quelques journées pédagogiques tout au long de la saison apicole, afin de permettre à qui le souhaite, d'exploiter quelques ruches. (Nous proposons actuellement aux nouveaux membres de leur fournir leur première ruche à l'issue de leur formation).

Nous étudions aussi la possibilité d'ouvrir un local qui permettrait

de multiplier les rencontres et d'offrir la possibilité d'extraire et de mettre en pot son miel dans de bonnes conditions en évitant des dépenses coûteuses en matériel (extracteur, maturateur, matériel de désoperculage, etc.).

Les Membres du Conseil d'Administration sont : FEIL Pascal, Président; NEUMANN Patrick et OLHMANN Bernard, vice-présidents; FRECHARD Jean-Luc, Trésorier; PHILIPPE Gérard, secrétaire; LÉBOUBE Auguste et GEIGER Yannick, Réviseurs aux comptes.

Les Teuffl's-Narren (les diables fous)

Créé en 1995 par Jean Paul Chatelain, l'actuel Président, le groupe est devenu association en 2011. Le nombre de membres est de 25 personnes dont 23 actifs.

Les costumes et masques sont d'inspiration d'outre Rhin en Allemagne. Les masques en bois ont été réalisés par un artisan sculpteur en forêt Noire d'après la maquette conçue par JP Chatelain. Notre activité principale consiste à participer, sous contrat, aux défilés carnavalesques les quatre premiers mois de l'année dans toute l'ALSACE, la LORRAINE et bien d'autres départements. Nous participons également à d'autres manifestations non carnavalesques sur invitation et proposition. A ce



titre, nous devenons en quelque sorte des ambassadeurs de notre village.

Le siège de l'association se situe au :
129 rue de Naugigoutte - 68660 Rombach-le Franc

Val des gouttes

Le club des anciens est passé en association en 1999. M. Betrancourt en était le président. Après 15 ans de dévouement M. Betrancourt annonce sa démission.

Nos remerciements Jean Marie pour sa disponibilité et sa fonction de facteur : son petit mot adressé à chacun des anniversaires était beaucoup apprécié.

Une nouvelle équipe est désormais en place :

- Mme Neumann Lysiane a pris la charge de présidente
- Mme Diaz Roselyne se voit confier le poste de secrétaire comptable

Et pour les seconder :

- Mme Antzenberger Annie
- Mme Zenz Gaby
- Mme Jehel Jocelyne

Pour nos aînés, notre petite équipe organise différentes animations : sorties, repas en l'honneur des mamans, et tout au long de l'année nous rendons visite à nos séniors pour leur souhaiter un joyeux anniversaire.

Cette association dépend de l'APA pour son statut juridique. Chaque bénévole, sous contribution annuelle, est couvert en cas d'accident lors des animations.

Le nombre de membres de notre association s'est déjà compté avec les dix doigts, aujourd'hui,

malheureusement, une main suffit.

Aussi, c'est avec plaisir que nous accueillerons dans notre équipe toutes personnes désireuses de partager leurs connaissances, de consacrer un peu de leur temps pour aller vers les autres, se rencontrer, animer, et de ce fait rompre l'isolement.

En adhérant à l'association cela donne une ouverture sur différentes activités gérées par l'APA.

« L'avenir appartient aux audacieux, aux utopistes et aux artisans de paix.

Nous devons de toute urgence nous laisser conquérir par la beauté sans pareille de vivre ensemble, sans barrière, sans frontière, sans tabou ni préjugé. »

Avis aux amateurs, bienvenue aux jeunes anciens.



Le coin des Associations

Comité de Jumelage

Un jumelage, c'est la rencontre de deux ou plusieurs communes qui s'associent pour favoriser, développer et entretenir des relations d'amitiés entre habitants.

Le comité de jumelage de Rombach le Franc – Les Quatre Routes du Lot existe depuis 1993. Il a été créé sous l'impulsion de Jean LEISY qui est encore l'actuel trésorier et du maire de l'époque Raymond Hestin. La présidence a été confiée à Robert Chapuis qui est resté à la tête de l'association pendant 15 ans. Par sa pertinence il a su développer et garder une cohérence au sein de l'association qui année après année n'a cessé de prospérer. Aujourd'hui, 24 couples participent activement aux échanges, et aux différentes activités :

- Vente d'asperges des Quatre Routes du Lot
- Déplacement aux Quatre Routes du Lot
- Aide à la fête du 14 juillet



- Randonnée le 07 Septembre
- Patchwork (garde de parking et buvette) les 18, 19, 20 et 21 Septembre

Si vous aimez échanger, partager, voyager, venez nous rejoindre.
Contact: Fabrice BAUMANN 03 89 58 44 86
ou Isabelle Hestin 03 89 58 97 12 - hestin.isabelle@hotmail.fr

Association Saint-Martin en Val d'Argent

Historique : l'association s'est créée en octobre 2008, sous l'impulsion de quelques parents d'élèves afin de pérenniser la fête de la Saint-Martin jusque là organisée par l'école de Rombach-Le-Franc (RLF). Rapidement d'autres activités en direction des enfants et de leurs familles ont été proposées.

Fonctionnement : les membres adhérents et bénévoles élisent un bureau de quatre personnes ; aujourd'hui : David DUCROCQ, président, Hélène JAKUBOWSKI, vice-présidente, Olivier CURIN, trésorier et Sandra HESTIN, secrétaire. L'adhésion se fait par souscription d'une cotisation libre (à partir de 5 euros). L'association compte 40 adhérents provenant pour la majeure partie de RLF et Liepvre (LPV) mais aussi de Fouchy, Sainte-Croix-Aux-Mines, Sainte-Marie-Aux-Mines et La Vancelle.

Activités proposées : l'association organise différentes manifestations :

- une randonnée pour les familles adhérentes
- un spectacle ou une animation à destination des enfants
- une soirée « BOUM » pour les enfants du réseau des écoles de LPV et RLF.
- Une soirée d'automne sur le thème des vendanges,
- une marche nocturne avec le club vosgien de Liepvre-RLF au profit du Téléthon
- et bien sûr la St Martin



Coordonnées :

Siège de l'association :
107 rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH-LE-FRANC
Tel : 03 89 58 97 70
Mail : david.ducrocq@hotmail.fr
Site : <https://sites.google.com/site/asmeva68/>



Le coin des Associations



Club Vosgien

Historique :

"La section du Club Vosgien tombée en léthargie depuis 1914, se reforme sous le nom section de Lièpvre Rombach-le-Franc le 23 septembre 1920, près de 100 membres se font inscrire." *recherches de Christian Laiguesse.* En 1936, avec les premiers congés payés apparaissent les premiers loisirs de plein air ; la section de Lièpvre Rombach-le-Franc reprend ses activités avec ses premières randonnées hebdomadaires, familiales et variées. Elle compte aujourd'hui environ 90 membres et possède un refuge à la Hingrie pour des haltes reconstituantes au cœur de ses 118 km de sentiers repartis sur les communes de Lièpvre (LPV) et de Rombach le Franc (RLF).

Objectifs:

- Faire connaître le Massif Vosgien du Val de Lièpvre et de Rombach le Franc, son patrimoine naturel, son histoire et ses particularités culturelles
- Contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité du territoire
- Développer et promouvoir le tourisme pédestre.
- Editer des cartes topographiques, des topoguides et des revues de randonnée pédestre.
- Entretien des sentiers balisés du Club Vosgien sur les communes de Lièpvre et Rombach le Franc.

Ses activités :

- Randonnées familiales conviviales, des sorties culturelles et historiques dans le massif Vosgien et dans d'autres massifs.
- Entretien et le balisage des sentiers du Club Vosgien

Calendrier 2015

- Assemblée Annuelle du District IV à Rombach-le-franc le dimanche 12 avril 2015

Et diverses randonnées programmées ultérieurement...

Et pour ceux qui veulent contribuer à préserver les richesses naturelles de nos vallons en toute convivialité et nous rejoindre, consultez notre site internet : <http://www.club-vosgien-liepvre-rombach.info> et écrivez-nous au : cmenetre@orange.fr



Quinzaine de serpents cherche charmeur, charmeuse.

Troupe de 15 musiciens amateurs et dilettantes cherche directeur/ directrice afin de les mener à la baguette une fois la semaine et plus si affinité.

Nous sommes :

- une brochette de 15 musiciens d'une tranche d'âge respectable, à la palette d'instruments presque complète : du vent au cuivre.
- basés à Rombach-Le-Franc 68660, soit à 30 minutes de Sélestat/Saint-Dié, comme à 10 minutes de la vallée de Villé.

Vous êtes :

- disponible le vendredi soir.
- désireux de vous investir dans la direction de 15 personnes quelquefois dissipées mais pouvant faire des merveilles.
- doté(e) de connaissances dans la science de la direction et/désireux(se) de vous y former.

- Bon(ne) vivant(e) apprécié(e)

- Indulgence et patience conseillées
- Second degré indispensable.

Pour toute question plus sérieuse, pour l'envoi de vos motivations, parcours, ou autre : hanstett@hotmail.fr / doriane.frantz@gmail.com



Nos Joies, nos Peines

Décès 2013

JEHEL Paul Julien, décédé le 8 janvier
BRUNSTEIN veuve STOUVENOT Marie Martina, décédée le 3 février
RAMSTEIN veuve HINSINGER Jeanne, décédée le 18 février
GUERRE veuve BUCHHOLZ Marie Madeleine Antoinette, décédée le 19 février
TOURNEUR veuve RUCH Marie Yvette, décédée le 17 avril
MAURER Auguste, décédé le 11 juin
DUCHEMIN épouse QUENEY Catherine Lucie Marie Antoinette, décédée le 4 juillet
TOURNEUR Emmanuel Alexandre Joseph Marie, décédé le 14 juillet
BERGER épouse GEBHARD Mireille Sophie, décédée le 21 septembre
VERDUN Eugénie Irène, décédée le 12 octobre
ENTZMANN Christian, décédé le 12 octobre

Les grands anniversaires 2013

La doyenne : TOURNEUR Marcelline née GRIFFON, 102 ans
Le doyen : LEISY Jean, 90 ans

Noces de Diamant 2013

ROTH Alfred Denis et LEGRAND Alette, le 28 août 1953
WALLER André et PFISTER Sophie, le 25 mai 1953

Noces d'Or 2013

GRAFF René et STOUVENOT Irène, le 20 avril 1963
MATHIEU Jean-Paul et MARCHAL Simone, le 1^{er} juin 1963

Décès 2014

GRIFFON veuve TOURNEUR Marcelline, décédée le 15 mars
MALICORNE Jacques, décédé le 14 avril
LEGRAND Jean-Paul, décédé le 18 avril
BIRKEL veuve MALICORNE Francine, décédée le 15 août
ELSAESSER Nicolas, décédé le 29 septembre
ENTZMANN veuve BENOIT Anne Jeanne, décédée le 1^{er} novembre
LOEWERT veuve STOUVENOT Marthe, décédée le 6 novembre
FINANCE Robert Joseph, décédé le 28 novembre
MARCHAL épouse STOUVENOT Marcelle Marie-Thérèse, décédée le 3 décembre
GIRARDIN Paul Joseph, décédé le 19 décembre

Les grands anniversaires 2014

La Doyenne : PHILIPPE Louise née SPENGLER, 97 ans
Le Doyen : LEISY Jean, 91 ans

Noces de Diamant 2014

LOTZ Marcel et KELLER Suzanne, le 21 mai 1954

Noces d'Or 2014

JACQUOT Gabriel et SPITZ Elisabeth, le 30 avril 1964



Nos Joies, nos Peines



Mariages 2013

BENOIT Olivier Jean et BICART Anne-Françoise, le 1^{er} juin
AUBRY Jérémy André René et GIRARDIN Hélène Lucille, le 10 août
MAIRE Christian et STOUVENOT Yvette Martine, le 17 août
GONTARD Robert Jacques et SCHNOELLER Martine Marie,
le 14 septembre
GOETHALS Yves François Louis et Gély Marie Jane Cyprienne,
le 16 novembre

Naissances 2013

Adam LEJAY né le 3 mai,
De LEJAY Mathieu et GASPERMENT Tiffany, 28 La Hingrie
Nathael Auguste STOUVENOT KORTMANN né le 7 juin,
De KORTMANN Yannick et STOUVENOT Julia Marie, 42a Voulhimont
Arthur René Gilles DEMAND né le 22 juillet,
De DEMAND Samuel et CAQUARD Aurore, 97 rue du Gal. De Gaulle
Dimitri AUBRY né le 24 juillet,
De AUBRY Stéphane et FUCHS Françoise, 5 rue des Battants
Maxime Hubert Christian ADRIAN né le 16 août,
De ADRIAN Matthieu et SCHILDKNECHT Anne-Sophie, 18a Prérébois
Lény Loan PIQUET né le 23 septembre,
De PIQUET Jérémie et HERZOG Eve, 121 rue du Gal. De Gaulle
Constant BALLAND né le 5 novembre,
De BALLAND Marc et ANTZENBERGER Aurore, 26a Pierreusegoutte
Lucie KUCHEL née le 12 novembre,
De KUCHEL Jérémie et HANN Stéphanie, 14 La Hingrie
Lilian LE GUENNEC né le 9 décembre,
De LE GUENNEC Arnaud et FRANTZ Doriane, 9 rue du Couty

Mariages 2014

WALTER Geoffrey Jacques et ANTZENBERGER Magali Corinne,
le 31 mai
SCHWEY Thierry Gérard et BAUMANN Elodie, le 07 juin
MEYER Gérard Emile et DELANNOY Anne Rita Danièle, le 21 juin
THOMAS Marcel Georges et RAGASSE Annick Marie-Thérèse,
le 26 juillet
BIALY Claude Henri et TIENG Srey An, le 19 décembre

Naissances 2014

Marion Nathalie Corinne NEUFELD, née le 30 janvier,
De NEUFELD Damien et DEMAND Charlotte, 33 rue du Gal. De Gaulle
Téo Florian MAINDROUX, né le 11 mars,
De MAINDROUX Julien et NOLL Cindy, 69 rue du Gal. De Gaulle
Bastien André Charles GUNTZ, né le 7 avril,
De GUNTZ Mathieu et LUTZ Virginie, 6 rue du Moulin
Timéo Régis BAUMERT, né le 5 mai,
De BAUMERT Régis et ROCHE Karine, 86 rue du Général de Gaulle
Tino BODEIN, né le 6 juin,
De BODEIN Geoffrey et BOULANDET Audrey, 67 rue du Gal. De Gaulle
Lola JAUCH, née le 08 novembre,
De JAUCH Olivier et ABSALON Karine, 167 rue du Gal. De Gaulle
Léo ZIEGLER, né le 21 novembre,
De ZIEGLER Christophe et OPPERMAN Anne, 7 route de la Hingrie
Rémy Tieng BIALY, né le 31 décembre,
de BIALY Claude et TIENG Srey An, 30 rue du Gal. de Gaulle



Mairie de Rombach le Franc

4, Rue de l'Eglise - 68660 Rombach Le Franc
Téléphone : 03 89 58 90 53 - Fax : 03 89 58 93 21
Mail : secmairierlf@gmail.com

Ouverture au public des bureaux de la mairie (et de la poste)

lundi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h30
mardi, mercredi, jeudi : 8h00 - 12h00
vendredi : 10h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
le 1^{er} samedi du mois : 9h00 - 12h00

Bureau de poste de Lièpvre

Lundi : 09h00 - 12h15
Mardi : 09h00 - 12h00 et 14h30 - 17h00
Mercredi : 09h00 - 12h15
Jeudi : 09h00 - 12h00 et 14h30 - 17h00
Vendredi et samedi : 09h00 - 12h15

Déchèterie de Sainte Marie-aux-Mines

de nombreuses infos sur le site du smictom :
<http://www.smictom-alsacecentrale.fr/>

Jours d'ouverture : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

- Du 1^{er} mars au 31 octobre :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- Du 1^{er} novembre au 28 février :
de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Médiathèque du Val d'Argent

11a rue Maurice Burrus - 68160 Sainte-Croix-aux-Mines
Téléphone : 03 89 58 35 85 - Mail : mediatheque@valdargent.com

Mardi : 16h00 - 19h30
Mercredi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Jeudi et vendredi : 15h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Boulangerie-Pâtisserie « Chez Nadine & Damien »

5, Rue du Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 90 64

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 6h00 - 14h00
Vendredi : 6h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30
Samedi : 6h00 - 14h00

Boucherie « L'Envie Du Jour »

101, Rue Général de Gaulle - 68660 ROMBACH LE FRANC
Téléphone : 03 89 58 92 96

Lundi : fermé
Mardi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Mercredi : 7h30 - 12h00
Jeudi et vendredi : 7h30 - 12h00 et 15h00 - 18h30
Samedi : 7h30 - 16h00

Couarail

Jeudi pour les anciens : 16h00 (jeux de cartes et autres)
Vendredi et samedi : 18h30
Dimanche : 10h30